

TITULAIRE

SECONDE PERSONNE (DUO)

NOM

NOM

PRÉNOM

PRÉNOM

PROFESSION

PROFESSION

EMAIL

EMAIL

TEL

TEL

ADRESSE

ADRESSE

Les informations sont envoyées par email.

Catégories d'adhésion

— Moins de 26 ans : 10 €

— Ami : 60 €

— Duo : 100 €

— Bienfaiteur solo : à partir de 200 €, duo à partir de 300€

— Entreprise : à partir de 1000 €

Règlement par chèque ou par virement bancaire.

Chèque à l'ordre suivant, « Les amis du Printemps de septembre », à envoyer au :

2, quai de la Daurade

F 31000 Toulouse.

Virement bancaire :

Les amis du Printemps de septembre

IBAN : FR76 1005 7190 7100 0585 1950 182

BIC : CMCIFRPP

Pour les particuliers, les dons sont déductibles à hauteur de 66% dans la limite de 20% du revenu net imposable. Pour les entreprises, les dons sont déductibles à hauteur de 60% dans la limite de 5/1000 du chiffre d'affaires hors taxes de l'exercice en cours.